

Date de la demande :

CARTE D'ACCES AUX DECHETTERIES PROFESSIONNELS

Demande d'attribution de carte d'accès

Nom de l'entreprise :

Nom du demandeur :

Adresse de l'entreprise :

Rue

Hameau

Code postal

Téléphone :

Commune

Signature

N° de SIRET :

Date de création de l'entreprise :

Joindre :

- un justificatif de domicile
- un extrait K bis ou autre immatriculation

Numéros d'immatriculation du ou des véhicules qui se rendront à la déchetterie :

-

Volume intérieur du véhicule :

-

Volume intérieur du véhicule :

-

Volume intérieur du véhicule :

-

Volume intérieur du véhicule :

Les professionnels de la communauté de communes doivent avoir une carte pour leur entreprise, et éventuellement une à titre personnel. Les demandes de carte d'accès doivent être distinctes.

Très important : une carte d'accès vous sera attribuée seulement si tous les éléments demandés ci-dessus sont renseignés. Vous ne serez pas accepté en déchetterie sans votre carte.